

Publié le 29 avril 2022

## La France déprimée

*Les résultats de la dernière élection présidentielle sont maintenant connus : 58,5 % du vote exprimé pour Emmanuel Macron, 41,3 % pour Marine Le Pen. Mais 28,1 % d'abstention, chiffre particulièrement significatif. En regardant de près l'évolution du comportement électoral des Français depuis le début de la V<sup>e</sup> République et en cherchant à comprendre la signification de la montée de l'abstention, Aline Lizotte nous propose une réflexion sur l'état actuel de la société française.*

Au vu des résultats des élections présidentielles, certains sont enthousiasmés, non par la victoire du président sortant, mais par le vote accordé à Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national. Il est vrai que son score n'a jamais été aussi élevé. Indique-t-il une progression constante du parti nationaliste ? Ou bien une inflation factuelle en raison des circonstances sociétales dans lesquelles se trouve la France ou l'électorat ?

Autant pour Macron que pour Le Pen, l'écrasement des partis traditionnellement au centre droit ou gauche a désarçonné l'électorat. Celui qui se sentait de «droite» a-t-il voté plutôt pour Macron ou plutôt pour Le Pen ? De même, l'électeur de gauche a probablement voté, à son corps défendant, pour Macron. Lors du premier tour, cette hésitation a grandement servi à Jean-Luc Mélenchon, qui a vu sa cote électorale s'enfler. Encore une fois, la question se pose : est-ce un progrès réel ou une circonstance factuelle ? On risque de ne jamais avoir de réponse à cette question car, aux prochaines élections quinquennales, le climat politique, sociétal et psychologique des Français sera fort différent de ce qu'il est aujourd'hui.

Aussi le chiffre le plus significatif est-il le pourcentage des abstentions : 28,1 %. On considère qu'est abstentionniste un électeur qui ne se présente pas au bureau de vote. Maintenant, on tient le compte du nombre d'abstentionnistes en comptant le nombre des bulletins blancs, qui marquent la volonté de l'électeur de ne pas exprimer son choix, en le distinguant de celui des bulletins nuls (bulletins déchirés ou contrefaits, etc.) Mais ce calcul n'entre pas dans le rapport des voix qui portent valablement le choix d'un seul candidat. De sorte que le candidat n'est gratifié en chiffres absolus que par le nombre de bulletins valides qui portent son nom.

Le nombre des abstentions est déterminé par rapport au nombre des inscrits. On ne fait pas la différence entre celui qui se présente et qui vote blanc et celui qui ne se présente pas. Pourtant, cette différence existe, même si elle est difficile à mesurer. L'électeur inscrit et qui se rend au bureau de vote pour inscrire un vote blanc vote, mais il exprime son incapacité de choix ou son refus de cette possibilité électorale à

---

**Le vote blanc est différent de celui qui s'abstient de se rendre au bureau de vote, très souvent par indifférence.**

---

cette élection-là. C'est différent de celui qui s'abstient de se rendre au bureau de vote, très souvent par indifférence, mais aussi en raison d'un empêchement grave.

Quelques autres réflexions peuvent être tirées de l'analyse<sup>1</sup> des pourcentages. Ordinairement, le taux des abstentions est moins élevé au second tour qu'au premier. Cela peut se comprendre de façon banale : un certain nombre d'électeurs pensent que la seule élection qui compte est celle du second tour et ne se déplacent que pour elle. Il arrive cependant que le second tour apporte des surprises et réponde à des intentions précises de la part des électeurs, ce qui change l'interprétation électorale du second tour. Être obligé d'exprimer un choix entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron n'est pas identique à l'expression d'un choix entre, par exemple, les quatre candidats qui ont remporté proportionnellement le plus grand nombre de choix. Cela introduit le choix électoral proportionnel et change de façon importante le consentement électoral avec ses avantages – une meilleure prise en compte des tendances électorales du peuple – et ses inconvénients – la difficulté d'atteindre une majorité nette et précise pour l'élu. Mais qu'exprime cette majorité quand on se retrouve devant une abstention qui indique que le vote ou l'absence du vote s'élève à près d'un tiers des électeurs ?

## **L'augmentation des abstentions au second tour sous la V<sup>e</sup> République**

Revenons à un phénomène curieux : l'augmentation des abstentions au second tour. Sous la V<sup>e</sup> République, on a vu cela se reproduire quatre fois.

La première fois, ce fut lors des élections de 1965, où Charles de Gaulle, le président sortant, sollicitait un second mandat face à trois opposants de poids. D'abord, François Mitterrand, soutenu par l'ensemble de la gauche socialiste et communiste, dont la Fondation de Gauche démocrate et socialiste (FDGS). Elle était un prolongement de la CIR (Convention préparatoire des institutions républicaines), fondée en 1964 en vue d'unifier les divers groupes socialistes. La CIR avait été fondée par François Mitterrand qui, en acceptant en 1965 la présidence de la FDGS, la fit disparaître. La FDGS soutint fortement sa candidature et l'amena, à la grande surprise du pays, à mettre de Gaulle en ballottage. Mais, fait plus important, l'union de ces groupes fondait une nouvelle gauche, qui marquait une distance caractéristique de sa politique : la rupture avec le Parti communiste<sup>2</sup>. On gardait les intuitions de son socialisme, on reniait son totalitarisme.

En devenant président de la FDGS et en annonçant sa candidature à la présidence de la République, Mitterrand fondait un nouveau parti de gauche. Cette gauche, aujourd'hui, semble ne plus exister.

En tentant de répondre aux exigences sociétales de la société, elle a fini par se centraliser et par rejoindre une centralisation de droite. Mais que signifie cette «centralisation» quand, dans la palette électorale, il n'y a plus que des «extrêmes» ?

Quoi qu'il en soit, lors de l'élection de 1965, la palette électorale était riche d'options. Se présentaient Jean Lecanuet, un antigauilliste favorable à une

---

**En tentant de répondre aux exigences sociétales de la société, la gauche a fini par se centraliser et par rejoindre une centralisation de droite.**

---

1 - Wikipédia, Abstention électorale en France.

2 - Ces groupes se «repentent» de ne pas avoir soutenu la Hongrie en 1956 et, avec la révélation des «monstruosité» du stalinisme, veulent une réforme «sociale ou socialiste» qui expulserait tout «totalitarisme».

politique plus européenne, et Jean-Louis Tixier-Vignancour, avocat, candidat d'extrême-droite très antigauilliste, car il estimait avoir été trahi par la politique algérienne de de Gaulle. De Gaulle fut élu président au second tour. Les abstentions montèrent au second tour à 15,7 % (contre 15,2 % au premier tour). Elles furent peut-être dues à la force politique du Parti communiste et de son représentant politique, Jacques Duclos, qui joua un rôle important dans le jeu électoral. Sénateur dans le département de la Seine, il accéda au rôle de président du Groupe communiste et milita fortement contre de Gaulle et tout le gaullisme.

La deuxième élection, celle de 1969, vit au second tour 31,1 % d'abstentions – ce qui ne s'est vu qu'une seule fois depuis le début de la Ve République – contre 22,4 % au premier tour. Cette élection fut anticipée. Selon la nouvelle Constitution de la Ve République, le président était élu pour un septennat. Normalement, les élections auraient dû n'avoir lieu qu'en 1972. Mais il y eut les événements de mai 1968. Partis d'un mouvement étudiant mieux organisé qu'on ne le pensait, ils ont embrasé d'abord Paris, puis peu à peu toutes les principales villes universitaires. Au départ, de Gaulle n'y comprit pas grand-chose. Georges Pompidou, son Premier ministre, proposa avec fermeté au Président patience et apaisement. Mais le mouvement ne s'apaisa pas. Dans la nuit du 10 au 11 mai, on passa aux barricades, mouvement insurrectionnel qui cherchait à paralyser toute vie sociale.

Le Président quitta la France du 14 au 18 mai pour un voyage diplomatique en Roumanie. Durant son absence, une grève générale fut déclenchée par les syndicats. De Gaulle, qui n'y comprenait toujours rien, ne s'adressa à la nation que le 24 mai. Son discours était flou. Entre-temps, Pompidou et son gouvernement négociaient les accords de Grenelle entre les représentants des syndicats et les représentants patronaux. Mais, à la surprise de Pompidou et des chefs syndicaux, la base rejeta les avancées de Grenelle, estimant que c'était la société entière qui était en cause. Les grèves continuèrent, et la situation devint intenable.

Le 27 mai, un grand rassemblement de la gauche eut lieu au stade Charléty. On avança une solution : la mise en place d'un gouvernement provisoire. François Mitterrand approuva et annonça sa candidature. Puis, le lendemain, le Général et Madame quittèrent la France. Où allaient-ils ? Secret. Tout ce que l'on sut, c'est qu'ils étaient passés à Baden-Baden voir le général Massu. Le lendemain, le 30 mai, de Gaulle prononça un discours dans le style de l'appel du 18 juin. Il annonça qu'il dissolvait l'Assemblée, qu'il restait à son poste, qu'il demandait à tous les préfets de prendre des mesures pour apaiser la situation. De Gaulle étant revenu, une grande manifestation fut organisée sur les Champs-Élysées, à laquelle près d'un million de personnes participèrent. De Gaulle avait provisoirement gagné !

Les élections législatives de juin 1968 furent un grand succès pour la droite, qui obtint 354 des 487 sièges. Georges Pompidou fut remplacé par Maurice Couve de Murville. Le 2 février 1969, de Gaulle prononça un discours – le dernier – dans lequel il annonçait un

référendum portant sur le transfert de certains pouvoirs aux régions et la fusion du Sénat avec le Conseil économique et social. Si le non l'emportait, il démissionnerait. Le référendum eut lieu le 27 avril, et le non l'emporta. Le 28 avril, quelques minutes après minuit, un télégramme arriva de

---

**En 1969, le peuple était encore trop traumatisé par un pays qui, un an auparavant, avait failli tomber dans l'anarchie.**

---

Colombey-les-Deux-Églises : «Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi.»

Il y eut donc des élections en 1969. Elles se déroulèrent le 1<sup>er</sup> et le 15 juin 1969. L'extrême-droite et la droite nationaliste étaient absentes du scrutin. Malgré le bon score du candidat du Parti communiste français, Jacques Duclos (21,3 %), aucun candidat de gauche ne se qualifia pour le second tour, qui vit s'opposer l'ancien Premier ministre gaulliste Georges Pompidou (44,5 %) et le président du Sénat et président de la République par intérim, le démocrate-chrétien et centriste Alain Poher (23,3 %). Celui-ci fut finalement battu par Georges Pompidou, qui obtint 58,2 % des suffrages exprimés, dans un contexte de hausse de l'abstention, favorisée par la consigne de vote de Jacques Duclos de ne pas choisir entre «blanc bonnet et bonnet blanc». Dans ce climat agité, les abstentions du second tour (31 %) furent compréhensibles. Mais le peuple était encore trop traumatisé par un pays qui, un an auparavant, avait failli tomber dans l'anarchie.

### **L'abstention en 2022 : que traduit-elle ?**

Les deux élections successives d'Emmanuel Macron, comme on peut le constater, ont connu une hausse des abstentions au second tour. En 2017, 22,23 % des électeurs inscrits s'abstinrent ; en 2022, ce furent 28,01 % des électeurs. En 2022, Emmanuel Macron obtenait au second tour 58,55 % du vote et Marine Le Pen 41,45 %. Les élections de 2017 donnaient à Emmanuel Macron 66,10 % du vote des inscrits et à Marine Le Pen 33,90 %. Mais les votes blancs furent en 2017 de 8,52 % et en 2022 de 6,37 %. Le nombre de votes nuls fut en 2017 de 3 % et en 2022 de 2,29 %.

La conclusion que l'on peut tirer de ces pourcentages est la suivante : 1° bien que l'on félicite Emmanuel Macron de sa victoire, il a vraiment perdu 7,05 % par rapport à Marine Le Pen, qui a progressé de 7,07 % ; 2° même si le calcul des abstentionnistes se fait par rapport au nombre des inscrits, il semble qu'il soit plus en défaveur d'Emmanuel Macron que de Marine Le Pen. Ce qui, après tout, n'est pas si étonnant. Celui qui se représente pour un second mandat n'est plus jugé selon l'attraction qu'il exerce ou l'espérance qu'il suscite. Il est jugé de façon plus réaliste par rapport à un bilan que l'électeur établit selon ses satisfactions ou ses insatisfactions. Cependant, même s'il reste encore des marges à gagner pour Marine Le Pen, il est incontestable qu'elle est devenue au niveau des électeurs le parti de l'opposition. En cette matière, cependant, ce sont les législatives qui seront décisives. On verra bien !

Le pourcentage de l'abstention nous indique quelque chose qui ne se traduit pas directement avec des nombres-mesures. Il indique le climat politique actuel de la France. Les émissions télévisées où l'on voit les partisans manifestant avec cris et larmes la «victoire» de leur candidat, qu'il soit ou non élu, pourvu qu'il ait progressé, comme Jean-Luc Mélenchon, indiquent un nouveau climat. Cette gauche des années 1960-1970 semble avoir fait son temps. Il en est de même de la droite politique. Demeure encore toute la matière pour en former deux autres. En attendant, le climat politique du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle paraît s'effacer. Il ressemble à ces gouttelettes de pluie qui perlent encore sur les carreaux et qui, dispersées par les caprices du vent, restent le témoin de ce qu'elles furent en attendant de sécher complètement.

---

**Le pourcentage de l'abstention nous indique quelque chose qui ne se traduit pas directement avec des nombres-mesures.**

---

28,1 % des Français ayant pleinement le droit de vote n'ont pas voté. Cela signifie 13 655 861 hommes et femmes ; parmi ce nombre, 2 233 904 ont voté blanc et 805 249 votes ont été annulés. En tout, 32 057 325 citoyens français ont exprimé leur choix du chef de l'État. Cependant, parmi ces votants, il y a ceux qui ont voté pour un candidat désigné et ceux qui n'ont pas voulu de ces candidats, en exprimant leur vote d'une telle manière que l'on reconnaisse une volonté de ne pas voter pour l'un ou pour l'autre et non de s'abstenir de voter. Cela conduit à analyser le vote de diverses manières. Si l'on regarde les chiffres du vote, c'est-à-dire le décompte des bulletins de vote jetés dans l'urne, on constate, pour l'élection de 2022, trois formes d'analyse :

- On ne regarde que les seuls bulletins exprimés, on ne compte ni les bulletins blancs ni les bulletins nuls. Selon ce décompte, Emmanuel Macron remporte le vote selon les chiffres donnés par le ministère de l'Intérieur : il remporte le vote selon un pourcentage de 58,5 %. Marine Le Pen atteint un bon pourcentage de 41,3 %. Emmanuel Macron est élu président.
- On analyse le vote par rapport aux votes exprimés, et l'on compte le vote blanc, mais non le vote nul. Emmanuel Macron remporte 54,7 % du vote et Marine Le Pen 38,8 %. Le vote blanc est de 6,3 %, ce qui est loin d'être dépourvu de signification. Emmanuel Macron est élu président.
- On analyse le vote par rapport aux inscrits, c'est-à-dire par rapport à tous les citoyens qui ont droit de vote, qu'ils aient ou non voulu exprimer un choix ou jouir de leur droit. Dans ce cas hypothétique, Emmanuel Macron reçoit 35,8 % du vote, Marine Le Pen 27,3 %, mais l'abstention qui inclut les votants (blancs) et les (nuls) est de 28,1 %. Dans ce cas, Emmanuel Macron, qui a reçu le plus grand nombre de votes, ne rassemble plus que 38,5 % de tous les électeurs.

Ainsi, en soustrayant de l'attribution des votes tous les votes qui manifestent ou non une abstention, l'élection ne rejoint pas la volonté du peuple. 28,1 % d'abstention, c'est énorme. On ne peut plus vraiment parler d'un vote démocratique quand plus du quart de l'électorat s'est abstenu de voter ou que, même s'il a voté, on n'a pas tenu compte de ce qu'il voulait exprimer.

Voici un graphique qui illustre ce que l'analyse essaie de manifester :

## **Une France qui renie ce qu'elle est vraiment**

En fait, ces statistiques sur le vote présidentiel ne sont pas la manifestation d'une France en lutte interne, en état de mal-être. C'est une France qui est en état de renier ce qu'elle est vraiment ! Pourquoi n'y a-t-il qu'à peine 45 % de la population à exprimer un vote «démocratique» ? On pourrait répondre : parce que les Français ne croient plus à l'expression électorale du vote populaire. Ils professent un scepticisme de plus en plus fort à l'égard de ceux qui prétendent gouverner alors qu'ils s'efforcent d'atteindre ce poste élevé, source de puissance et d'argent. Une fois qu'ils l'ont obtenu, ils s'en remettent aux technocrates et n'ont plus le souci des «biens» véritables dont le pays a besoin.

Le pays a certainement besoin de carburant. Il a sûrement besoin que le pouvoir d'achat augmente. Mais la population française est en déclin. Est-ce

---

**Il faut bien élire des gouvernants, mais plus ils occupent un poste élevé, plus ils deviennent des oligarques.**

---

simplement le fait d'une proportion migratoire ou le fait de lois moralement délétères ? Le pays a besoin d'écoles où l'on parle le français, et pas d'une espèce de jargon primitif. Et l'on pourrait continuer. Tout ce qui touche au sociétal, à la forme éthique d'une société est dans un état déplorable. «L'homme ne vit pas seulement de pain» ! De sorte que nous assistons à un certain dégoût «éthique».

Cette expression populaire d'un dégoût qui s'étale comme une tache d'huile sur une surface laquée pourrait avoir un autre nom. Les Français, comme les autres peuples d'Occident, ne croient plus au «Bien commun». Il faut bien élire des gouvernants, mais plus ils occupent un poste élevé, plus ils deviennent des oligarques. Or le peuple a besoin de véritables hommes et femmes politiques, il n'a pas besoin d'agitateurs ou de «*woke*».

Il est certain que la tentation du pouvoir et des profits financiers qu'il comporte peut être une tentation difficile à surmonter quand on se laisse prendre à ses filets. Mais l'histoire compliquée de l'Occident nous enseigne – pourvu que l'on prenne le temps de la connaître – qu'il y a eu dans tous ces pays des hommes et des femmes qui ont compris ce qu'est l'acte politique, c'est-à-dire l'œuvre cherchant à atteindre un «bonheur», un «bien-être» qui devienne la cause réelle pour tout un peuple d'une perfection possible toujours à venir et jamais parfaitement atteinte, toujours respectueux de la dignité de l'humanité et souvent volontairement incapable d'en admirer les arcanes et d'y prêter attention face aux plus faibles, à ceux qui ne sont pas encore nés. Ces hommes et ces femmes ont continué et pris en charge le travail de leurs prédécesseurs. Ils ont respecté l'Homme, l'humain et sa soif de perfection. Être plus humain n'est pas être «puissant» et multiplier les ogives nucléaires pour répandre la terreur !

Ces hommes et ces femmes, il y en a beaucoup dans l'Histoire de tous ces peuples qui forment aujourd'hui ce que l'on appelle l'«Occident». Ces hommes et ces femmes ont été les véritables piliers de nos sociétés modernes, qui ne sont pas uniquement grandes en raison de leurs prouesses techniques, mais avant tout en raison de leur amour de la dignité humaine. C'est de cette «race» que naissent ces hommes et ces femmes qui sont appelés à gouverner un vrai peuple, et non seulement une nation. Ces hommes et ces femmes sont ceux qui ont fait la France. Mais peut-on encore en trouver ? Peut-on encore les concevoir, leur donner naissance, les instruire, les former ? Et si l'on n'en est plus capable, peut-on encore vivre et concevoir que la France est une «grande puissance» ?

La France d'aujourd'hui donne l'impression de ne plus croire que ces hommes et ces femmes existent vraiment et qu'ils ne sont pas que des images qui ornent nos calendriers ou nos cartes postales. La France d'aujourd'hui donne l'impression de penser que si cela a été mystiquement possible, que si cela a existé, que cela n'existe plus et que cela n'existera plus. L'homme d'aujourd'hui croit plus à la robotique qu'à la mystique ! Et, plus il avance dans ce domaine de l'artificiel, moins il croit à la valeur réelle de l'Homme – homme et femme –, et plus il délaisse l'acte politique et le «bien-être» qui en dépend, plus il pénètre dans la négation de l'espérance. Il risque de devenir un «tik-tok<sup>3</sup>».

Si l'humain n'existe plus. Si l'humanité se brise sur l'outil, sur l'unique cybernétique, quel est l'homme qui la sauvera et, s'il existe, faut-il l'attendre ? Et pourquoi ferions-nous l'effort de le trouver, de l'élire, de lui donner notre confiance ? S'il nous ressemble trop, s'il est un autre Narcisse qui se mire dans l'étang de ses rêves, que nous importe ? Oui, il y a eu 28,1 % d'abstention ! Mais

---

3 - Attention : ce ne sont pas les Américains qui ont inventé tik-tok, mais les Chinois.

pourquoi ? Beaucoup ont été incapables de poser un vote, en conscience, parce que plus rien ne correspondait aux exigences d'un «Bien commun», d'un réel bien-être. Beaucoup ont été incapables d'entendre ce qui n'était même pas un programme, mais le défilement d'un charme qui commence à vieillir ou d'une kyrielle de promesses intenables qui résonnent comme le son bruyant des clochettes de Santa Klaus.

Hélas ! Les Français que nous sommes en ont vu tellement d'autres qu'ils ne croient plus à la très haute valeur de la mascarade politique. La vraie politique, celle qu'Aristote appelait une «vision architectonique» de l'Homme, exige plus que la construction de pipelines – aussi utile soit-elle –, mais d'un climat éthique qui l'incite à se développer vers la Sagesse.

---

**Nous fermons les yeux, nous bouchons nos oreilles, nous attendons, cloîtrés dans nos quiétudes...**

---

Alors que fait-on ? On soupire, on attend, on travaille, on mange, on boit, on se couche, on se lève. Et la journée passe ! Et l'on ne s'aperçoit même pas qu'au-delà des collines et des fleuves, plus haut, plus loin, dans un pays de souffrance, un char auquel sont attelés sept chevaux et cherchant à détruire la terre de nos pères se rue pour anéantir ce que des générations ont bâti. Nous fermons les yeux, nous bouchons nos oreilles, nous attendons, cloîtrés dans nos quiétudes. Nous transformerons la guerre en paix. Nous détruirons ce que nous sommes ! C'est l'inertie ou la résurrection ! À nous de choisir !

Aline Lizotte

Retrouvez cet article sur [srp-presse.fr](http://srp-presse.fr)